



Élections Auchan Services Centraux  
CE / Délégués du personnel  
23 mars 2015

Pourquoi voter ?

Pour qui voter ?





# Pourquoi voter ?

Le 23 mars 2015, vous allez élire vos délégués du personnel et vos représentants au Comité d'Entreprise.

## Les délégués du personnel :

« Les délégués de classe de notre enfance ». C'est une mission qui exige de la conviction et de la disponibilité. Vos élus FO actuels, proches des salariés, ont toujours été présents lors des réunions des représentants du personnel pour faire remonter toutes vos questions, même celles qui dérangent... Nous veillons aux conditions de travail, à l'application des accords Auchan et intervenons si nécessaire auprès de vos responsables ou de la Direction pour résoudre vos problèmes avec parfois l'appui de l'Inspection du travail.



**Dans les prochaines années qui s'annoncent difficiles économiquement et socialement, il vous faut des représentants disponibles et formés pour vous accompagner efficacement et maintenir vos droits sociaux. C'est ce que vous propose FO avec l'ensemble de ses candidats dont l'un est déjà Conseiller du salarié auprès de l'Inspection du travail de Lille.**

## Les élus au Comité d'Entreprise :



**Dans leur rôle social**, ils assurent le reversement de la contribution de la Direction (environ 1 million d'euros pour la centrale) à tous les salariés au travers des œuvres sociales du CE. La volonté forte de FO est de **satisfaire un maximum de personnes et d'innover dans de nouvelles activités en toute équité**. Nous serons également à votre écoute pour toute attribution d'aide exceptionnelle à des salariés en difficulté (rôle légal du CE).



**Dans leur rôle de « contrôle » économique**, les élus du CE rendent leur avis sur les grandes décisions de l'entreprise : nouvelles organisations, lancement de projets majeurs, accords d'entreprises, rapprochement Auchan – Système U,...

Les candidats FO sont tous formés sur ces rôles : **nous sommes prêts !**





# Pour qui voter ?

Voici nos propositions FO pour les 4 années à venir en centrale.

## Pour les délégués du personnel :



La mise en place d'une **permanence hebdomadaire** assurée par un représentant du personnel pour répondre à vos questions sur vos droits, les accords d'entreprise,... (+ une adresse mail spécifique et confidentielle pour les questions des salariés des sites excentrés).

Continuer **l'accompagnement des salariés** dans des situations difficiles et parfois conflictuelles avec leur hiérarchie en misant sur le dialogue et la recherche de solutions.



Négocier auprès de la Direction la mise en place **d'un accord sur le don de jours de repos** à un collègue parent d'un enfant gravement malade.

## Pour les œuvres sociales au CE :

**Vous trouvez les voyages actuels trop chers ?**

Vous souhaiteriez obtenir une remise sur vos repas pris en dehors de la rotonde ?

**Trop d'attente lors des permanences CE ?**

Souvent à court de places lorsque vous souhaitez vous inscrire ?

**Envie de dépoussiérer les offres actuelles souvent répétitives ?**

## Préparez-vous pour le changement !

Nous vous présenterons toutes les propositions et offres FO lors d'une **prochaine rencontre à la rotonde le 20 mars** et sur le site internet

**[www.fo-auchan.com](http://www.fo-auchan.com)**

(Facilement accessible pour les sites excentrés)





Le 23 mars, la « règle » veut que vous votiez pour une liste FO correspondant à votre statut (employé, agent de maîtrise ou cadre).

Au quotidien, l'équipe FO travaille en parfaite harmonie, elle est unie pour la défense de **tous les salariés**, un représentant employé pouvant assister un salarié cadre et inversement. Votez donc simplement pour la liste des candidats FO.

---

Candidats FO  
employés

Frédéric MONTAY (Panels)  
Cathy BAUDUMONT (CSP compta)  
Ingrid COCQUET (Auchan Prod)  
Marie Mathieu (Notes de frais)

---

Candidats FO  
Agents de maîtrise / cadres

Damien Desmarchelier (DSI)  
Pauline Ducrocq (Auchan Prod)  
Alain Pauty (DSI)  
Laure-Hélène Bouvet (Auchan Prod)  
Laurent Bossaert (DSI)  
Emile Duthoit (DSI)

---



*Alors ne vous abstenez pas, il est important que votre voix soit entendue, rendez-vous devant les urnes pour voter FO !*

